

**Cabinet M.L.P.N.**

Expertise-comptable  
Commissariat aux comptes  
54 rue de la folie regnault  
75011 Paris

SIRET 808 457 782  
TVA FR 05808457782  
morgane.leuchtmann@mlpn.fr

***SA MAGILLEM DESIGN SERVICES***

**Société Anonyme  
Au Capital de 125 260 €**

**Siège Social : 251 Rue du Faubourg Saint Martin  
75 010 PARIS**

**RCS PARIS 492 681 671**

\*\*\*\*\*

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS***

\*\*\*\*\*

**Exercice clos le 30 Juin 2023**

\*\*\*\*\*

# ***SA MAGILLEM DESIGN SERVICES***

**Société Anonyme  
Au Capital de 125 260 €**

**Siège Social : 251 Rue du Faubourg Saint Martin  
75 010 PARIS**

**RCS PARIS 492 681 671**

\*\*\*\*\*

## ***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

### ***SUR LES COMPTES ANNUELS***

**Exercice clos le 30 Juin 2023**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAGILLEM DESIGN SERVICES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la clôture de la vérification de comptabilité et la charge exceptionnelle supportée au titre d'un rappel de taxe de la société Magillem LLC.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes ; et en particulier pour :

- Les subventions à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



## ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



## Société MAGILLEM DESIGN SERVICES

251 RUE DU FBG SAINT MARTIN

75010 PARIS

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	70 000	30 944	39 056	44 439	5 383	12.11	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	52 478	50 863	1 615	14 368	12 753	88.76	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	100		100	100				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	<b>Total II</b>	122 578	81 807	40 771	58 907	18 136	30.79	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	8 400		8 400	27 830	19 430	69.82	
	Autres créances	839 506		839 506	1 381 037	541 531	39.21	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement				127 835	127 835	100.00		
Disponibilités	1 684 678		1 684 678	1 268 479	416 198	32.81		
Charges constatées d'avance (3)								
	<b>Total III</b>	2 532 584		2 532 584	2 805 181	272 596	9.72	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)				58 349	58 349	100.00	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	2 655 162	81 807	2 573 355	2 922 437	349 082	11.94	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an



## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 125 260 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	125 260		125 260			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	44 522		44 522			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 109 127		1 907 209		201 918	10.59
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	154 028		201 918		47 890	23.72	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	2 432 936		2 278 909		154 028	6.76
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges			58 349		58 349	100.00
	<b>Total III</b>			58 349		58 349	100.00
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	4 736		935		3 801	406.57
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 830		210 974		113 144	53.63	
Dettes fiscales et sociales	37 782		218 292		180 510	82.69	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	140 348		430 201		289 854	67.38
	Ecart de conversion passif (V)	71		154 978		154 907	99.95
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	2 573 355		2 922 437		349 082	11.94

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

140 348 430 201

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services				45 416		45 416	100.00
<b>Chiffre d'affaires NET</b>				45 416		45 416	100.00
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			57 795	148 270		90 475	61.02
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				31 581		31 581	100.00
Autres produits			158 970	11 526		147 443	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			216 765	236 793		20 028	8.46
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			109 620	204 948		95 328	46.51
Impôts, taxes et versements assimilés				808		808	100.00
Salaires et traitements							
Charges sociales				38 971		38 971	100.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 136	18 136			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			209 469	125 117		84 352	67.42
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			337 226	387 980		50 755	13.08
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			120 461	151 188		30 727	20.32
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



26 309  
165 352

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	5 999		6 460	461 7.14
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			81 002	81 002 100.00
Différences positives de change	7		7	7
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>6 006</b>		<b>87 461</b>	<b>81 456 93.13</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			58 349	58 349 100.00
Intérêts et charges assimilées (4)			3 986	3 986 100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>			<b>62 335</b>	<b>62 335 100.00</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>6 006</b>		<b>25 127</b>	<b>19 121 76.10</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>114 455</b>		<b>126 061</b>	<b>11 606 9.21</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 887		26 309	15 422 58.62
Produits exceptionnels sur opérations en capital	306 767		597 372	290 605 48.65
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	58 349		71 770	13 421 18.70
<b>Total VII</b>	<b>376 003</b>		<b>695 451</b>	<b>319 447 45.93</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	96 465		180 575	84 109 46.58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			81 002	81 002 100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>96 465</b>		<b>261 577</b>	<b>165 111 63.12</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>279 538</b>		<b>433 874</b>	<b>154 336 35.57</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	11 055		105 895	94 840 89.56
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>598 774</b>		<b>1 019 705</b>	<b>420 931 41.28</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>444 746</b>		<b>817 787</b>	<b>373 041 45.62</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>154 028</b>		<b>201 918</b>	<b>47 890 23.72</b>

\* Y compris Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à la cession du fonds de commerce intervenue en novembre 2020, un montant de 1M\$ a été retenu en paiement du prix de cession au titre d'une clause d'earn-out.

Au 30 juin 2023, la dernière tranche d'earn-out, d'un montant de 333k \$ (306.7k€) est provisionnée. Elle est versée en juillet 2023.

La société fait l'objet d'une vérification de comptabilité notifiée le 26 novembre 2021. Le contrôle en cours porte principalement sur le crédit impôt recherche des années 2019 à 2021. Le service vérificateur a conclu à une absence de redressement.

La société a supporté une charge exceptionnelle de 69 223€ liée à la mise en recouvrement par les services fiscaux américains d'une charge d'impôt incombant à l'ex filiale Magillem LLC, désormais liquidée.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

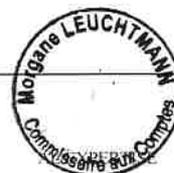
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

### Informations générales complémentaires

Subventions d'exploitation :

Les produits relatifs aux subventions d'exploitation sont comptabilisés au résultat d'exploitation, après validation des dépenses engagées et sur la base du tarif de la prestation négociée et acceptée par le donneur d'ordre.

La société a constaté sur l'exercice des subventions d'exploitation relatives aux projets suivants :

- Arrowhead : 57.7k€ (perçue en août 2023)

La Société reste par ailleurs toujours en attente de la perception du solde de la subvention FlexyRadio pour 265.1k€

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	70 000		
Matériel de transport	8 303		
Emballages récupérables et divers	44 175		
TOTAL	52 478		
Autres participations	100		
TOTAL	100		
TOTAL GENERAL	122 578		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			70 000	70 000
Matériel de transport			8 303	8 303
Emballages récupérables et divers			44 175	44 175
TOTAL			52 478	52 478
Autres participations			100	100
TOTAL			100	100
TOTAL GENERAL			122 578	122 578



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	25 561	5 383		30 944
Matériel de transport	3 921	2 768		6 688
Emballages récupérables et divers	34 189	9 986		44 175
<b>TOTAL</b>	38 110	12 753		50 863
<b>TOTAL GENERAL</b>	63 670	18 136		81 807

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles <b>TOTAL</b>	5 383				
Matériel de transport	2 768				
Emballages récupérables et divers	9 986				
<b>TOTAL</b>	12 753				
<b>TOTAL GENERAL</b>	18 136				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	58 349		58 349		
<b>TOTAL</b>	58 349		58 349		
<b>TOTAL GENERAL</b>	58 349		58 349		
<b>Dont dotations et reprises exceptionnelles</b>			58 349		

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	8 400	8 400	
Personnel et comptes rattachés	1 744	1 744	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 101	6 101	
Impôts sur les bénéfices	68 367	68 367	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 380	28 380	
Divers état et autres collectivités publiques	322 918	322 918	
Groupe et associés	7	7	
Débiteurs divers	411 989	411 989	
<b>TOTAL</b>	847 906	847 906	



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	97 830	97 830		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 019	26 019		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 763	1 763		
Autres impôts taxes et assimilés	10 000	10 000		
Groupe et associés	4 736	4 736		
<b>TOTAL</b>	<b>140 348</b>	<b>140 348</b>		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	4 736			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	125 260			125 260

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 ans

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Dépréciation des valeurs mobilières**

(PCG Art. 831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en devises**

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	332 883
Total	332 883

Les produits à recevoir concernent les subventions à recevoir au titre des projets en cours (Arrowhead et FlexyRadio).



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555
Dettes fiscales et sociales	35 738
Total	36 293

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat exceptionnel (hors participation)	279 538	11 055

Le montant de l'impôt sur les sociétés est lié au résultat exceptionnel suite au déblocage de l'earn-out

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	10 888	772
- DEBLOCAGE DE L'EARN OUT	306 767	77510
- REPRISE PROVISION RISQUE DE CHANGE	58 349	7875
Total	376 004	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES ET AMENDES	84 519	67120
- CHARGES LIEES A DES EXERCICES ANTERIEURS	11 947	67100
Total	96 466	

